

Botanical legacies from the Enlightenment: unexplored
collections and texts at the crossroads between humanities
and sciences

Héritages botaniques des Lumières : exploration de sources
et d'herbiers historiques à l'intersection des lettres et des sciences

Carnet de bord | n° 5 | avril 2022

Université de Neuchâtel | Fonds national suisse de la recherche scientifique
Sinergia, projet n° 186227 | Direction : Jason Grant, Nathalie Vuillemin
Carnet : Pierre-Emmanuel DuPasquier, Timothée Lécho
<https://botanical-legacies.unine.ch>



COLLABORATEURS DU PROJET	2
ÉTAT DE LA RECHERCHE ET PERSPECTIVES	3
Nouvelles collaborations institutionnelles autour des herbiers de Rousseau	3
Les herbiers « Rousseau » de la famille de Girardin	4
Les relations du botaniste aux « subalternes » : esclaves, « mulâtres » et « Indiens » dans les récits de voyage de Fusée-Aublet	9
Fusée-Aublet : les années d'apprentissage d'un jeune naturaliste provençal, prélude à son odyssée « exotique »	10
Présentation de l'article : « L'Autre Jésuite : civilisation, exploration et espionnage dans le récit de voyage de Fusée-Aublet en Guyane (1762-1764) »	12
Éclairage : les herbiers du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel	15
Le fonds Chaillet	17
PUBLICATIONS	19

COLLABORATEURS DU PROJET

Direction

Jason Grant	Requérant, botanique
Nathalie Vuillemin	Requérante, littérature

Postes transversaux

Pierre-Emmanuel DuPasquier	Coordinateur, collaborateur scientifique
Timothée Lécho	Coordinateur, collaborateur scientifique
Jâmes Ménétre	Collaborateur scientifique, informatique
Christian Morel	Collaborateur scientifique, informatique

Sous-projet « Jean-Jacques Rousseau »

Christof Beutler	Stagiaire, informatique
Alexandra Cook	Partenaire scientifique, histoire de la botanique
Takuya Kobayashi	Partenaire scientifique, histoire de la botanique
Dorothée Rusque	Collaboratrice scientifique, histoire
Jérémy Tritz	Collaborateur scientifique, botanique

Sous-projet « Fusée-Aublet et le voyage scientifique »

Perrine Besson	Doctorante, littérature
Piero Delprete	Partenaire scientifique, botanique
Guilhem Mansion	Collaborateur scientifique, botanique
Thibaud Martinetti	Postdoctorant, littérature

Sous-projet « Botanistes neuchâtelois »

Rossella Baldi	Collaboratrice scientifique, histoire
Edouard Di Maio	Collaborateur scientifique, botanique
Philippe Druart	Collaborateur scientifique, botanique
Stéphanie Morelon	Doctorante, botanique
Mathias Vust	Collaborateur scientifique, botanique

Partenaires institutionnels

Association Jean-Jacques Rousseau (Neuchâtel), Bibliothèque centrale de Zurich, Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève, Musée des arts décoratifs (Paris), Musée Jean-Jacques Rousseau (Montmorency), Muséum national d'histoire naturelle (Paris)

ÉTAT DE LA RECHERCHE ET PERSPECTIVES

Nouvelles collaborations institutionnelles autour des herbiers de Rousseau

L'équipe du sous-projet Rousseau a terminé le conditionnement de l'herbier de la Bibliothèque de Neuchâtel (BPUN) et la seconde phase de sa numérisation (fig. 1 et 2), travail réalisé aux Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève (CJBG) en janvier 2022. Nous disposons désormais d'un jeu complet de photographies de l'herbier, à la fois dans son état d'origine et après le travail de conditionnement. À l'occasion de la seconde campagne de numérisation, seuls les spécimens des chemises contenant des mélanges de plantes, séparés pendant le conditionnement, ont été photographiés. Nos remerciements vont aux CJBG et, en particulier, à Nathalie Rasolofo qui a assuré la supervision technique de ce travail collectif à Genève.

Trois institutions conservant des herbiers de Rousseau ont par ailleurs partagé avec nous leurs numérisations, dans la perspective de les étudier et de les publier en ligne au sein de l'herbier virtuel. Méritant toute notre gratitude, ces institutions sont le Musée des Arts décoratifs de Paris (le moussier de Rousseau), le Musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency (l'herbier destiné à Mademoiselle Delessert) et la Bibliothèque centrale de Zurich (l'herbier destiné à Madame Boy de La Tour). Le Muséum national d'histoire naturelle de Paris nous a également transmis l'ensemble des photographies de l'herbier dit « de Jean-Jacques Rousseau » (boîtes, chemises et spécimens), en attendant de formaliser les modalités de publication. Grâce à ces différentes collaborations, nous avons maintenant rassemblé les principales collections botaniques de Rousseau, parmi celles qui subsistent aujourd'hui. Sur le front informatique, Jâmes Ménétreay a terminé l'interface de saisie de l'herbier virtuel qui est désormais parfaitement fonctionnelle. En sa qualité de stagiaire, Christof Beutler a développé un dispositif numérique pour visualiser les images de l'herbier. Enfin, notre nouvel informaticien Christian Morel, à qui nous souhaitons la bienvenue, a entamé un travail de longue haleine qui le conduira à développer l'interface de consultation de l'herbier virtuel.

Timothée Lécho et Pierre-Emmanuel DuPasquier

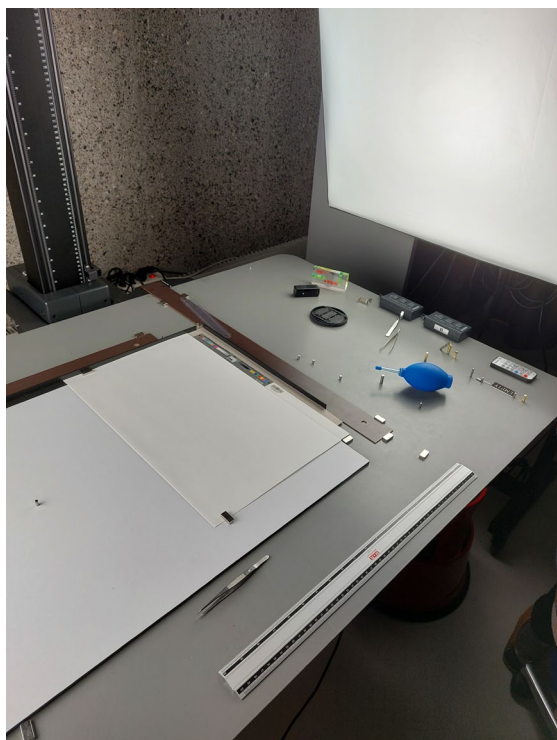
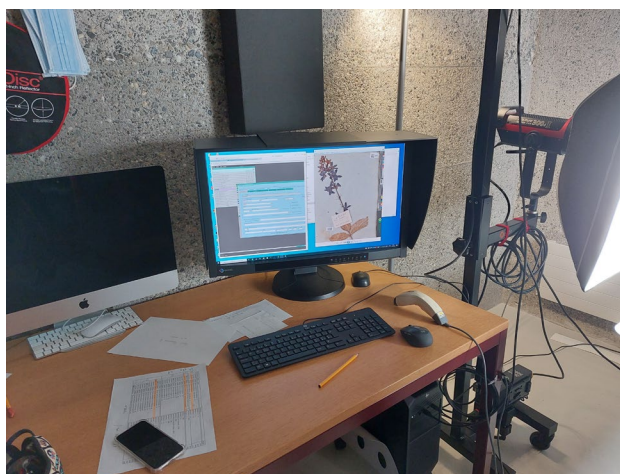


Fig. 1 et 2 – Numérisation de l'herbier de la BPUN aux CJBG, le 11 janvier 2022.



Les herbiers « Rousseau » de la famille de Girardin

L'histoire des herbiers de Jean-Jacques Rousseau est difficile à écrire. D'une part, les herbiers de Rousseau restés à Ermenonville entre les mains du marquis René-Louis de Girardin (1735-1808), son dernier hôte, ont un destin différent des manuscrits : Pierre-Alexandre DuPeyrou (1729-1794) ne les rapatrie pas en Suisse et Girardin continue d'en disposer. D'autre part, ces collections deviennent des reliques, au même titre que les objets laissés par Rousseau à sa mort en 1778. Comme beaucoup de reliques, les herbiers de Rousseau vont se multiplier au fil du temps : certains apparaissent au XIX^e siècle et même au XX^e siècle, sans qu'on puisse toujours déterminer s'ils sont fragmentaires ou complets, authentiques ou apocryphes. Entre juillet et octobre 1778, Girardin écrit à DuPeyrou qu'il conserve deux herbiers de Rousseau. Un siècle plus tard, Ulrich Richard-Desaix (né en 1838) compte désormais quatre herbiers prétendument confectionnés par Rousseau à Ermenonville et appartenant ou ayant appartenu à la famille de Girardin. Dans *L'intermédiaire des chercheurs et curieux* du 10 mai 1895, il se demande : « La vraie vérité ne serait-elle pas plutôt dans ceci que Rousseau ne se constitua jamais qu'un seul herbier, qui devint, avec le temps, considérable, et que cet herbier, après la mort de son auteur, fut quelque peu *dédoublé*. » (vol. 31, col. 492). L'hypothèse de Richard-Desaix sera reformulée en 2012 par Takuya Kobayashi¹ et, à l'égard des herbiers que possédait Rousseau à sa mort, elle reste la plus vraisemblable. Les plantes de Rousseau ont été triées et réparties en différents sous-ensembles qui, au fil du temps, sont devenus des collections plus ou moins autonomes.

Nous identifions aujourd'hui, non pas quatre, mais au moins neuf herbiers ou fragments d'herbiers qui ont appartenu ou qui pourraient avoir appartenu à la famille de Girardin. L'un d'eux est le moussier conservé au **Musée des Arts décoratifs** de Paris (fig. 1). Sa provenance reste toutefois incertaine. Pierre Prevost (1751-1839) fait allusion à une élégante et petite collection de mousses dans le *Journal de Genève* du 28 février 1789 (p. 30), sans préciser où il l'a consultée. Plus tard, en janvier 1910, le moussier est vendu à Berlin, avant que le comte Philibert Lombard de Buffières de Rambuteau (1838-1912) ne l'acquière et ne le lègue au Musée des Arts décoratifs à sa mort. Au **Musée Carnavalet** de Paris, huit plantes de Rousseau proviennent de la famille de Girardin, d'après les conservateurs des années 1960². De même, les treize feuillets d'herbier conservés au **Musée Jacquemart-André de Fontaine-Chaalis** sont issus de la collection familiale. Fernand de Girardin (né en 1853) les mentionne pour la première fois en 1908³. Quant à eux, les six échantillons que possède la **Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras** ont été donnés en 1834 à un certain Laurens par le receveur général de l'Hérault, lié à la famille de Girardin⁴, avant d'arriver dans l'institution. Pour sa part, l'herbier du **Musée botanique de Berlin** provient selon toute vraisemblance de Sophie de Girardin (1763-1845), fille de René-Louis

¹ Takuya Kobayashi, *Écrits sur la botanique de Jean-Jacques Rousseau. Édition critique*, thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines, 2012, p. 193.

² Bernard de Montgolfier, Michel Gallet, « Souvenirs de Voltaire et de Rousseau au Musée Carnavalet », *Bulletin du Musée Carnavalet*, 13^e année, n° 2, novembre 1960, p. 2-23.

³ Fernand de Girardin, *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau. Portraits, scènes, habitations, souvenirs*, Paris, [1908], p. 291.

⁴ Il s'agit de Louis-Auguste Barbet de Jouy (1791-1872), époux d'Aglaure Garrigues (morte en 1832). La mère d'Aglaure, Marie-Françoise Serres (1774-1855), avait épousé en secondes noces Louis-Stanislas de Girardin (1762-1827), fils aîné de René-Louis de Girardin.

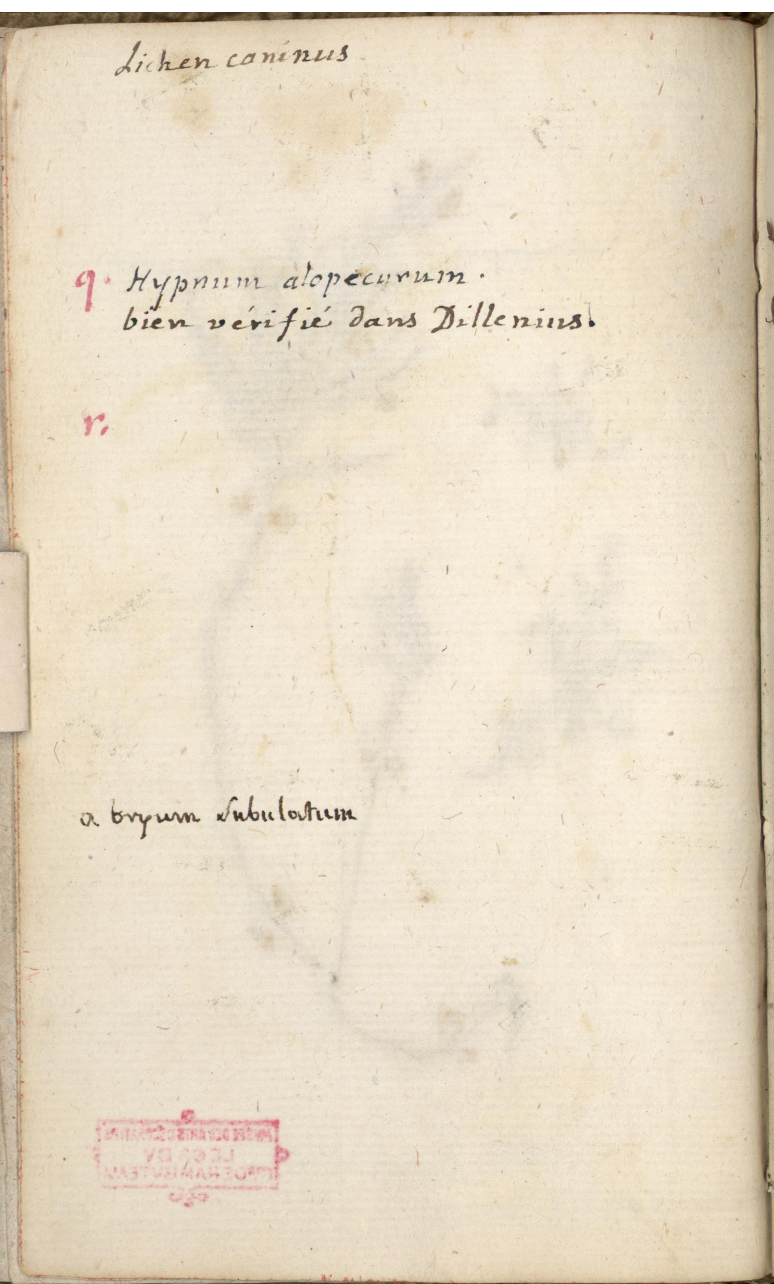


Fig. 1 – Moussier de Jean-Jacques Rousseau, Paris, Musée des arts décoratifs, f° 1 v°-2 r°. Reproduction : MAD, Paris.

de Girardin, qui l'aurait offert en 1825 à Frédéric-Guillaume III de Prusse⁵. Détruite dans un bombardement le 1^{er} mars 1943, cette collection pourrait bien être celle que René-Louis regardait comme un présent destiné par Rousseau à sa fille aînée. Parmi les herbiers légendaires ou disparus, une collection de douze volumes est signalée en 1898 au **château de Baye** dans le département de la Marne. Quoique difficile à vérifier, l'information ne peut guère être éludée, parce qu'elle vient de l'épouse de Joseph Berthelot de Baye (1853-

⁵ Marie-Anne-Beatrix de Baye, « L'herbier de J.-J. Rousseau au château de Baye », *Revue de Champagne et de Brie*, t. 10, 1898, p. 135-136.

1931), arrière-petit-fils de Sophie de Girardin⁶. Plus suspecte, « une partie de l'herbier de Jean-Jacques Rousseau »⁷ surgit en 1927 au **château de Syam** dans le Jura français. À cette date et jusque dans les années 1930, Marguerite-Amélie Carnot (1878-1938) montre occasionnellement la collection à ses visiteurs. Cet herbier aurait été offert – on ignore par qui – à son arrière-grand-mère Henriette-Sidonie Honoré (née vers 1805, morte en 1878). Rien n'atteste l'authenticité du document ni ses liens avec les Girardin.

Parmi les herbiers de Rousseau, les deux collections de plantes les plus volumineuses et les plus complexes qui subsistent aujourd'hui sont celles du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). La première est bien documentée à partir de 1940, date à laquelle deux botanistes néerlandais la décrivent dans un article⁸. La seconde suscite des recherches après son acquisition par la BPUN en 1979⁹. Jusqu'à ces deux dates, les données sont lacunaires, mais elles permettent de reconstituer à titre provisoire la trajectoire des collections.

La collection qui deviendra l'**herbier du MNHN** (fig. 2) constitue, aux yeux de ses possesseurs successifs, une partie des herbiers laissés par Rousseau à Ermenonville. René-Louis de Girardin l'aurait confiée à Thérèse Levasseur (1721-1801), veuve de Rousseau. Thérèse l'aurait elle-même transmise à Achille-Guillaume Le Bègue de Presle (1735-1807), médecin et ami de Rousseau. On cherche à établir son authenticité dès 1822, date à laquelle un certain Charles Perronneau s'occupe de la vendre¹⁰. L'année suivante, un éditeur des écrits botaniques de Rousseau évoque un herbier « d'environ quinze cents



Fig. 2 – *Solidago virgaurea*, herbier dit « de Jean-Jacques Rousseau » (P-JJR), Paris, Muséum national d'histoire naturelle, volume 15, chemise 455, code-barres P00778697. Reproduction : MNHN / Azentis Technology.

⁶ *Ibid.*

⁷ « XX^e Congrès de l'Association franc-comtoise (Union des Sociétés Savantes de Franche-Comté et du Territoire de Belfort) tenu à Champagnole les 18 et 19 juillet 1927 », *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, vol. 5, 1927, p. 188.

⁸ Joseph Lanjouw, Hendrik Uittien, « Un nouvel herbier de Fusée Aublet découvert en France », *Recueil des travaux botaniques néerlandais*, vol. 37, n° 1, 1940, p. 133-170. Les deux botanistes s'appuient sur les notes et les témoignages que leur a transmis un docteur du nom de Bertemès, manifestement sans réaliser que cet informateur s'appuie lui-même sur un article d'Eugène Gonod d'Artemare publié en 1899 (*infra*, note 15). Pour cette raison, l'historique qu'ils retracent de l'herbier est parfois confus.

⁹ Voir en particulier François Matthey, « Une acquisition exceptionnelle : un herbier de J.-J. Rousseau », *Bibliothèques et musées*, 1980, p. 39-46 ; et « La dernière passion de Jean-Jacques Rousseau », *Revue neuchâteloise*, 25^e année, n° 100, automne 1982, p. 3-40.

¹⁰ Joseph Lanjouw, Hendrik Uittien, art. cit. Datée du 15 décembre 1822, la lettre de Charles Perronneau reste conservée avec l'herbier au moins jusqu'en 1940.

feuilles, format in-4° »¹¹ qui vient d'être mis en vente au Musée européen de Paris. Beaucoup plus tard, en 1894, on retrouve cette collection à Orléans. La description matérielle qu'en donne un certain Aurélien dans le *Journal du Loiret* ne laisse aucun doute : il s'agit de la future collection du MNHN¹². Cet herbier est une nouvelle fois mis en vente l'année suivante au Musée historique d'Orléans par la famille de Bengy qui affirme l'avoir hérité de la famille Duhamel du Monceau¹³. D'après le catalogue de vente, une lettre du marquis Stanislas-Charles de Girardin (1828-1910), arrière-petit-fils de René Louis, atteste l'authenticité du lot¹⁴. Cependant, la collection ne trouve manifestement pas d'acquéreur. La famille de Bengy souhaite toujours la vendre en 1899¹⁵. Cette année-là, le grainetier Henri Denaiffe (1863-1948) prend des renseignements sur l'herbier qu'il achète bientôt et qu'il emporte à Carignan dans les Ardennes. Jusqu'ici, la collection de quinze cartons-volumes passe pour avoir été composée par Rousseau à Ermenonville. Cependant, le docteur Bertemès qui l'étudie dans les années 1930 suggère qu'elle contient des spécimens de Jean-Baptiste-Christophe Fusée-Aublet¹⁶, observation bientôt confirmée par les botanistes Joseph Lanjouw et Hendrik Uittien¹⁷. L'herbier est caché pendant la guerre et acheté par le Laboratoire de phanérogamie du Muséum en 1953.

Acquis en 1979, l'**herbier de la BPUN** (fig. 3) est quant à lui rangé dans cinq boîtes confectionnées au XIX^e siècle et numérotées d'un à six, la quatrième boîte étant perdue. Son origine demeure incertaine. Composée à Ermenonville par Rousseau, une collection de « six Cahiers de plantes, chacun de l'épaisseur d'un volume in-4°. ordinaire » est mentionnée dès 1789 par Pierre Prevost dans le *Journal de Genève* (28 février, p. 30), description trop lapidaire pour affirmer qu'il s'agit du futur herbier de la BPUN. Nous ne connaissons aucun autre document qui évoque cette collection avant 1890, date à laquelle le marquis Stanislas-Charles de Girardin écrit au Muséum de Paris pour expertiser un herbier de Rousseau comprenant « six cartons » d'une dimension presque identique aux boîtes que nous connaissons aujourd'hui¹⁸. Quelques années plus tard, en 1894, Ulric Richard-Desaix évoque à son tour un herbier de Rousseau qui pourrait correspondre à la future collection neuchâteloise. Il se souvient d'avoir vu, une trentaine d'années auparavant, « un gros recueil grand in-4° »¹⁹ dans la bibliothèque d'Ermenonville, herbier que lui avait montré sa tante Marie-Alexandrine de Girardin (1830-1887), arrière-petite-fille de René-Louis²⁰. L'herbier reste dans la famille de Girardin au début du XX^e siècle. Grand connaisseur de Rousseau, Hippolyte Buffenoir (1847-1928) l'a consulté chez Stanislas-Charles de Girardin avant 1909, date à laquelle il le présente dans un ouvrage

¹¹ Albéric Deville (éd.), *La Botanique de J. J. Rousseau, contenant tout ce qu'il a écrit sur cette science, augmentée de l'exposition de la méthode de Tournefort, de celle du système de Linné, d'un nouveau dictionnaire de botanique, et de notes historiques, etc.* Par M. A. Deville, médecin. Seconde édition, Paris, François Louis, 1823, p. 318.

¹² Aurélien, « Lettres orléanaises. L'herbier de Jean-Jacques Rousseau », *Journal du Loiret*, 77^e année, n° 146, 23 juin 1894. Aurélien retranscrit une étiquette conservée dans l'herbier, celle que nous reproduisons (fig. 2).

¹³ Chargé de la vente, un certain Herluison communique avec Madame de Bengy qu'il présente comme la fille d'une dame Duhamel, elle-même issue de la famille des agronomes Duhamel du Monceau. Voir le témoignage du docteur Bertemès dans Joseph Lanjouw, Hendrik Uittien, art. cit., p. 138. La femme dont parle Herluison doit être Marie-Antoinette de Bengy (1850-1908), née du Hamel de Fougereux. Avec ses fils, Marie-Antoinette cherche manifestement à vendre l'herbier après la mort de son mari Philippe-Auguste-Jules-Henri de Bengy des Porches (1851-1879). Elle est la petite-fille d'Auguste-Denis Fougereux de Bondaroy (1732-1789), neveu et fils adoptif du célèbre naturaliste Henri-Louis Duhamel du Monceau (1700-1782).

¹⁴ *L'intermédiaire des chercheurs et curieux*, vol. 31, 10 mai 1895, col. 491-492.

¹⁵ Eugène Gonod d'Artemare, « Un herbier de Jean-Jacques Rousseau », *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique. Le monde des plantes*, t. 8, n° 114, 1^{er} mai 1899, p. 145-152.

¹⁶ « Séance du 6 juin 1938 », *Bulletin de la Société botanique de France*, vol. 85, n° 3, p. 379.

¹⁷ Art cit.

¹⁸ François Matthey, « La dernière passion de Jean-Jacques Rousseau », art. cit., p. 39.

¹⁹ *L'intermédiaire des chercheurs et curieux*, vol. 30, 20 décembre 1894, col. 644.

²⁰ Marie-Alexandrine de Girardin épouse Arthur Desaix (1830-1874) dont la demi-sœur, Claudine-Pauline Desaix (née en 1816), a épousé Pierre Richard de Lisle en 1835. Né en 1838, Ulric Richard-Desaix doit être le fils de ces derniers.

comme le « dernier herbier de J.-J. Rousseau »²¹. Il mentionne les six cartons et indique le nombre de feuillets et de plantes que contiennent certains d'entre eux. Ces chiffres ne reflètent plus l'herbier de la BPUN dans son état actuel. Buffenoir dénombre trente-et-un feuillets dans la première boîte, alors que nous en recensons désormais cinquante-huit. Il en compte quatre-vingt-huit dans la boîte trois, contre cinquante-huit aujourd'hui. S'il s'agit du même herbier, comme nous pouvons le supposer, nous devons admettre que le contenu des boîtes a été considérablement brassé dans le courant du XX^e siècle. Quoi qu'il en soit, l'herbier disparaît de nouveau après 1909. En 1963, la rumeur court qu'un « herbier important »²² de Rousseau se trouverait chez un collectionneur londonien et, le 20 novembre 1979, c'est également à Londres, chez Sotheby, que la BPUN remporte l'enchère de l'herbier.

Ces observations pourront être enrichies ou nuancées, une fois que nous aurons terminé la détermination des espèces végétales contenues dans les deux herbiers. Nous pourrions alors vérifier si les plantes qu'observent différents témoins des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles existent toujours parmi les échantillons conservés. En attendant, l'histoire des derniers herbiers de Rousseau montre comment des reliques familiales deviennent, au fil des générations et à différents rythmes, des biens monnayables, puis des collections à valeur patrimoniale ou scientifique.

Timothée Lécho



Fig. 3 – *Anthoxanthum odoratum* L., Herbarium Jean-Jacques Rousseau, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, MsR N.a. 28, I, 62, f° 12, 1. Reproduction : Genève, Conservatoire et jardin botaniques.

²¹ Hippolyte Buffenoir, *Le prestige de Jean-Jacques Rousseau. Souvenirs – documents – anecdotes*, Paris, Émile-Paul, 1909, p. 453.

²² Maurice Hoquette, « Séance du 13 mars 1963. Les herbiers et les lettres élémentaires sur la Botanique de J.-J. Rousseau », *Bulletin de la Société de botanique du Nord de la France*, t. 16, 1963, p. 18.

Les relations du botaniste aux « subalternes » : esclaves, « mulâtres » et « Indiens » dans les récits de voyage de Fusée-Aublet

Au cours du voyage en Guyane qu'il effectue en tant qu'apothicaire botaniste du Roi entre 1762 et 1765, Fusée-Aublet est en contact étroit avec les populations locales, notamment les Galibis à qui il consacrera d'ailleurs un mémoire dans le deuxième tome de son *Histoire des Plantes de la Guiane française* (1775). Sur place, il prend également la tête d'un groupe d'individus qu'il nomme « [s]on équipage²³ » et qui l'accompagne lors de ses herborisations, souvent périlleuses, dans la forêt amazonienne. Les membres de ce groupe composé de « trois mulâtres [...], [d']un nègre du Roy et [d'un] domestique²⁴ » sont chargés de guider le botaniste dans ses expéditions, de l'aider à récolter des plantes pour son herbier et de lui servir d'interprètes pour converser avec les populations indigènes. Fusée-Aublet dépend fortement de ces figures intermédiaires, non seulement pour sa survie sur ce territoire qu'il ne connaît que très mal, mais aussi pour son travail de botaniste car c'est auprès des autochtones qu'il se familiarisera avec les noms et les usages de certaines plantes exotiques qui figureront par la suite dans son traité de botanique. Or, si ces présences sont souvent rendues invisibles dans les récits de voyage savant du XVIII^e siècle, assurant ainsi au naturaliste-voyageur une autorité scientifique sur ses découvertes, des traces de ces savoirs locaux apparaissent néanmoins dans l'*Histoire des plantes* ainsi que dans les journaux de voyage d'Aublet. Le discours que le naturaliste porte sur les indigènes est très contrasté. Tantôt s'offusquant dans son journal de l'absence « d'une loi sévère qui défendit d'engager des Indiens pour plus de trois mois [sans paiement]²⁵ », tantôt confiant avoir « été obligé de mettre la main à l'arpon²⁶ » pour lutter contre le mauvais comportement de ces « sauvages », le voyageur naturaliste semble osciller sans cesse entre les préjugés raciaux de son temps et un esprit critique forgé par la vie dans les colonies.

Dans son fameux mémoire « Observation sur les Nègres esclaves »²⁷, Aublet rend compte publiquement de sa position antiesclavagiste. L'affranchissement de ses esclaves lors de son départ de l'Ile de France en 1762 ainsi que son mariage avec Armelle Conan, elle-même ancienne esclave, ont contribué à faire de ce voyageur naturaliste une figure du débat public autour de la question de la traite des Noirs, même si l'*Histoire* ne l'a pas retenu dans cette perspective. Il me semble intéressant d'élargir cette thématique en questionnant d'une part les relations de Fusée-Aublet avec d'autres figures intermédiaires – les indigènes par exemple – et, d'autre part, en le considérant dans son double rôle de voyageur et de savant, afin de mieux comprendre comment se construit et s'affirme peu à peu, au travers du discours et de l'expérience, une certaine reconnaissance de l'altérité. Dans le cadre de l'ouvrage collectif en mémoire du tricentenaire de la naissance de Fusée-Aublet dirigé par Guilhem Mansion, Thibaud Martinetti et Nathalie Vuillemin, je travaille actuellement sur un article consacré à ces questions de voix « subalternes » dans l'*Histoire des plantes* et dans les journaux de voyage du botaniste. Mon intérêt se porte plus particulièrement sur la période guyanaise d'Aublet et sur son rapport aux indigènes dans l'ensemble du processus d'élaboration du savoir botanique : depuis ses herborisations dans la forêt guyanaise jusqu'à la phase de nomenclature et de

²³ Extrait tiré du manuscrit « Copie du voyage d'Aublet à Cayenne par la rivière d'Oyac par la Crique Galibi, à percer à la rivière Cinnamari ; avec des annotations qui lui ont été données », le 13 avril 1763, Bibliothèque centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle (BC MNHN) Paris, MS 454-2, chemise 13.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*, le 22 avril 1763.

²⁶ *Ibid.*, le 27 avril 1763.

²⁷ Voir l'article d'April G. Shelford à ce sujet, « Buttons and Blood, or How to Write an Anti-Slavery Treatise in 1770s Paris », *History of European Ideas*, 41:1, 2015.

classification, en passant par l'apprentissage des usages des plantes. Ce projet d'article est étroitement lié à ma thèse et me permettra de poser certaines bases qui seront ensuite mises en relation avec les récits d'autres voyageurs botanistes du XVIII^e siècle envoyés en mission sur des territoires méconnus, comme Michel Adanson (1727-1806) pour le Sénégal par exemple.

Perrine Besson

[illegible]

Fig. 1 – Frontispice de l'*Histoire des plantes de la Guiane française* de Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, Paris, Didot, 1775.

Fig. 2 – Notes d’ethnographie de Fusée-Aublet, MS 454-2, MNHN Paris.

Fusée-Aublet : les années d'apprentissage d'un jeune naturaliste provençal, prélude à son odyssée « exotique »

[...] je me mis en route seul sans autre arme qu'une nouvelle pioche. Je commençais par trouver l'asarum, ensuite une cardamine, que sans les siliques j'aurais volontiers prise pour un cochléaria. Mon plaisir ne fut pas long. De grosses pierres qu'on faisait rouler du haut de la montagne, à droite et à gauche, et parfois le sifflement de quelques balles m'obligèrent à me retirer promptement et à abandonner ma pioche et la cardamine.

[...] *des poignards et des pistolets me furent présentés à la poitrine et je fus dépouillé de la manière la plus légère. Ils me mirent sans chemise et c'était à qui d'eux aurait l'honneur de me tuer.*

Ces deux passages, extraits d'un manuscrit du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (MS-MNHN-452-1), interpellent ! Leur auteur, cet homme, sur lequel on tire et que l'on voudrait poignarder, n'est autre que le botaniste Fusée-Aublet (1723-1778) dont nous suivons difficilement les tribulations au sein de ce long document – 40 feuillets – non daté et partiellement paginé. Cet épisode pour le moins rocambolesque, écrit dans la plus pure tradition du récit de voyage du 18^e siècle, réfère à l'engagement du jeune homme, apothicaire fraîchement diplômé de l'université de Montpellier, au sein des troupes de l'infant Philippe 1^{er} (1720-1765) lors de la première phase de la guerre de succession d'Autriche (1740-1748). Outre son aspect sensationnel, ce récit apporte un éclairage nouveau sur l'éducation de ce savant polymathe au caractère bien trempé.

En effet, si les entreprises « exotiques » qui ont marqué la vie et l'œuvre de Fusée-Aublet sont longuement évoquées dans l'introduction autobiographique de son *Histoire des plantes de la Guyane française* (1775), notamment les voyages en Isle de France (1753-1762) et en Guyane (1762-1764), certaines périodes phares de son existence demeurent très évasives. Ainsi, toute la décennie 1742-1752, fondamentale en ce qui concerne l'éducation savante de cet esprit des Lumières formé à la botanique et à la pharmacie, mais également à la chimie, la minéralogie ou encore l'anatomie, n'est que brièvement évoquée dans l'*Histoire*.

Dans cette optique, l'étude des manuscrits et des herbiers laissés par Fusée-Aublet fournit de précieux renseignements sur les connaissances scientifiques du jeune Provençal au tempérament fougueux qui n'hésite pas à s'embarquer seul pour l'Espagne, afin d'y apprendre l'art de la pharmacie, ou à braver les balles des jardiniers dans l'espoir de dérober un exemplaire de fritillaire impériale... À Grenade, il découvre le rio de Darro, un « jardin pour les botanistes » où abondent « les digitales [fig. 1 et 2], les raiponces, le trachelium et autres belles plantes ». À Montpellier, sous l'impulsion du bouillonnant Boissier de Sauvages de Lacroix (1706-1767), il parcourt la campagne pour y faire « une récolte abondante ». À Paris, enfin, Fusée-Aublet perfectionne ses connaissances en chimie : il fréquente les cours du célèbre Rouelle (1703-1770) – à l'instar d'autres non moins fameux élèves comme Condorcet, Diderot, Lavoisier, ou Rousseau – et se livre à des travaux pratiques dans un laboratoire privé qu'il a créé de toutes pièces. Durant son temps libre, il assiste les Jussieu, herborise dans la banlieue parisienne et participe certainement aux démonstrations botaniques de 1751-52 (MS-MNHN-1372). Son zèle paraît sans limite :

Rien ne me coûtait lorsque dans ses leçons Mr Antoine de Jussieu citait des plantes qu'on avait perdu, qui croissaient à Fontainebleau, je partais aussitôt et 24 heures après, j'arrivais avec les plantes délivrées. [...] J'étais infatigable...

La nuit, il est souvent de garde à l'hôpital de la Charité, où il apprend l'anatomie et l'obstétrique : « Je pus apprendre à accoucher chez la Dame Clavé, à la Charité ». Enfin, sur les routes qu'il parcourt de préférence à pied, il visite les carrières et les mines, dont il collecte roches et fossiles, et rentre toujours à Paris les « poches et une boîte [...] remplies de pierres et d'insectes ». Autant de connaissances théoriques et pratiques (il s'adonne également à la maçonnerie, la poterie ou l'empaillage des chaises...) qui feront du naturaliste provençal un candidat idéal pour des missions difficiles commandées par la Compagnie des Indes orientales (Isle de France) ou par le Roi Louis XV (Guyane).

Cet article s'intéresse plus particulièrement aux années 1740 durant lesquelles le jeune Fusée-Aublet apprend, observe, récolte et acquiert un large bagage scientifique. Avec le temps et l'expérience, le fonctionnaire zélé deviendra un véritable savant polymathe, une figure emblématique des Lumières reconnue par ses pairs, mais injustement oubliée par l'Histoire.

Guilhem Mansion



Fig. 1 – *Digitalis obscura* L., Espagne, Andalousie, Torrox, le 29 avril 2018. Photographie : Guilhem Mansion.



Fig. 2 – *Digitalis obscura* L., Échantillon peut-être récolté par Fusée-Aublet lui-même, près du Rio Darro, lors de son séjour andalous et actuellement conservé au sein de l'« Herbarium Rousseau » à Paris. Reproduction : Muséum national d'Histoire naturelle / Azeitis Technology.

Présentation de l'article : « L'Autre Jésuite : civilisation, exploration et espionnage dans le récit de voyage de Fusée-Aublet en Guyane (1762-1764) », à paraître dans la revue *Nuevo Mundo, Mundos Nuevos* en 2022

En 1762, Étienne-François de Choiseul, Ministre de la Marine de Louis XV, lance un projet de recolonisation de la Guyane française en prévision de la signature du Traité de Paris (1763) qui mettra un terme à la guerre de Sept Ans. Pour compenser la perte de la Nouvelle-France, de l'Acadie et d'une partie de ses îles caribéennes (Dominique, Saint-

Vincent, Grenade et Tobago), la « France équinoxiale », parent pauvre des colonies françaises, est en effet appelée à devenir une importante plateforme agricole et militaire, capable de faire front aux Anglais et de protéger les Antilles françaises. L'idéal colonial projeté sur la Guyane se heurte cependant à un système déjà en place, celui des missions Jésuites, représentées dans les *Lettres édifiantes* comme un idéal sociétal autrement concret, rendu possible par l'évangélisation des nations indiennes. La situation économique de la colonie est précaire en comparaison de ses sœurs antillaises : les plantations sont peu développées et les denrées coloniales (coton, sucre, café, cacao et rocou) ont un faible rendement. Les colons n'ont pas les moyens de payer ni d'échanger en marchandises les esclaves vendus par des négriers qui évitent le port de Cayenne, par ailleurs difficilement accessible.

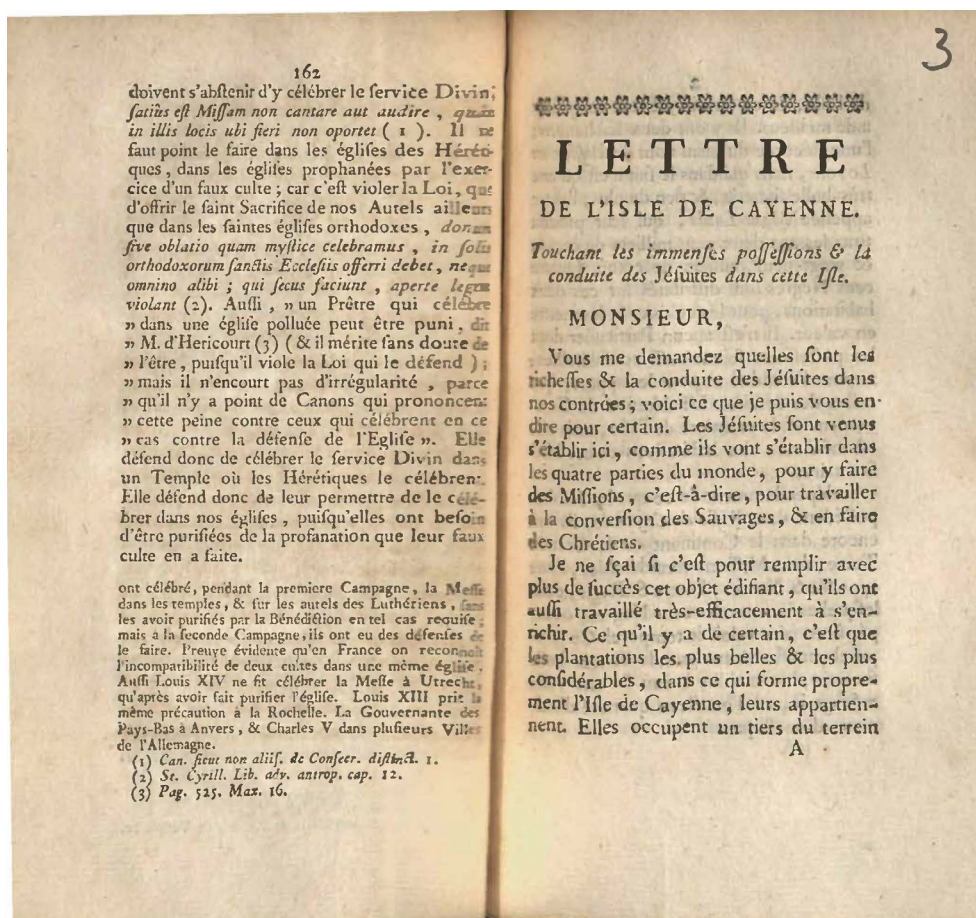


Fig. 1 – Anonyme, *Lettre de l'Isle de Cayenne touchant les immenses possessions & la conduite des jésuites dans cette isle*, 30 décembre 1762, s. l., s. n., 1762.

C'est afin de remédier à cette situation que Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet est envoyé en Guyane en 1762, au titre d'« Apothicaire-Botaniste » du roi. Fusée-Aublet est chargé d'adopter une optique conciliant une approche colonisatrice et savante, celle du botaniste voyageur, dans son approche exploratrice du territoire guyanais. Dans un article qu'elle consacre précisément à la notion « d'explorateur », Marie-Noëlle Bourguet observe que la définition de ce terme fournie par le *Dictionnaire de Trévoux* (1771) opère un glissement sémantique d'une valeur martiale vers une signification savante :

Espion est le terme ordinaire. [...] On peut ajouter que le mot *explorateur* paroît annoncer des fonctions plus nobles et plus distinguées que celui d'espion. Il convient à celui qu'on envoie dans les cours étrangères, pour en découvrir les sentiments, la manière de penser, les secrets du ministère, etc. [...] Il semble qu'on pourroit encore l'appliquer à celui qu'on envoie à la découverte d'un pays, pour en connoître la situation, l'étendue, etc.²⁸

Le rôle de Fusée-Aublet est bien celui d'un explorateur selon la double acception de ce terme : il s'agit de partir en éclaireur dans un pays méconnu pour en connaître la situation. La fonction « moins noble » d'espion s'applique néanmoins, et tout aussi bien, à Fusée-Aublet. En effet, dans le récit des voyages entrepris par le botaniste entre les mois de septembre et de décembre 1762²⁹, destiné à Pierre-Paul Bombarde de Beaulieu, ainsi que dans un autre journal, non daté, et adressé à Choiseul³⁰, le botaniste délaisse ses observations de naturaliste pour rendre un rapport minutieux concernant les possessions et l'attitude des jésuites dans la colonie. Dans ce récit d'espionnage, Fusée-Aublet poursuit en Guyane le procès des jésuites mené parallèlement en France, qui aboutit en 1762 à leur avis de bannissement par le Parlement de Paris. Ce récit n'a pas retenu l'attention des critiques historiennes, Marion F. Godfroy évoque en passant le témoignage de Fusée-Aublet³¹, tandis que Yannick Le Roux, Réginald Auger et Nathalie Cazelles résument plus en détail le conflit du botaniste avec les pères, concluant que son « rapport défavorable ne pouvait que plaire aux autorités administratives, unanimement hostiles à la Compagnie de Jésus »³². Sur la base de ses journaux et de ses correspondances, Henri Froidevaux procède à une minutieuse restitution des explorations de Fusée-Aublet en Guyane, mais au sujet des jésuites, il se contente de décrédibiliser le « long et sanglant réquisitoire »³³ du botaniste contre les jésuites.

S'il y a bien réquisitoire, ce dernier doit être remis dans le contexte de l'expédition de Kourou, de son projet de colonie idéale, appelé à remplacer le modèle théocratique des jésuites en Guyane, mais aussi et surtout, dans celui du récit de voyage du personnel chargé de recueillir les informations essentielles à la mise en place de cette transition politique et philosophique. En nous référant à l'approche anthropologique de l'altérité de Michèle Duchet, nous abordons dans un premier temps l'approche « civilisatrice » de l'expédition de Kourou dans le contexte de la politique visant à bannir les jésuites du royaume de France. Dans un second temps, nous nous appuyons sur les études consacrées aux botanistes voyageurs dans l'empire colonial français afin d'observer comment la méthode d'espionnage participe de l'entreprise d'exploration, de la prospection de la nature exercée par le botaniste lors de ses pérégrinations guyanaises. Dans ce cadre réflexif, et grâce à l'apport de la critique post-coloniale du récit de voyage théorisée par Mary Louise Pratt et Londa Schiebinger, nous analysons comment l'espionnage des jésuites pratiqué par Fusée-Aublet transpose dans son récit le mode d'échange d'informations à l'œuvre dans la relation entre le savant et l'Autre, l'Européen et l'Indien,

²⁸ Cité par Marie-Noëlle Bourguet, « L'Explorateur », *L'Homme des Lumières*, Michel Vovelle (dir.), Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1996, p. 286.

²⁹ Bibliothèque nationale de France (BNF), *Pièces diverses relatives à l'administration de la Guyane par le chevalier Turgot (1763-1764)*, Ms 6244, « Copie d'un journal du S. Aublet », 27 septembre – décembre 1762, f° 101-110.

³⁰ BNF, Ms 6244, « Copie d'une lettre du Sieur Aublet concernant les jésuites et les nègres. Copié sur le papier du secrétaire de M. de Chanvalon, trouvé dans ses papiers, cotté et graphé lors de l'inventaire qui a été fait », « A Mgr duc de Choiseul », f° 126-129.

³¹ Marion F. Godfroy, *Kourou, 1763. Le Dernier rêve de l'Amérique française*, Paris, Vendémiaire, 2011, p. 102-110.

³² Yannick Le Roux, Réginald Auger, Nathalie Cazelles, *Les Jésuites et l'esclavage. Loyola. L'habitation des jésuites de Rémire en Guyane française*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2009, p. 76-77.

³³ Henri Froidevaux, « Études sur les recherches scientifiques de Fusée Aublet à la Guyane française (1762-1764) », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1897, p. 432.

dans un contexte de colonisation du savoir. Finalement, nous constatons que la rhétorique de Fusée-Aublet constitue une imitation de la rhétorique jésuite, qui inverse ses propositions et procède ainsi au récit d'une nouvelle représentation des colons, des jésuites et des Indiens de la Guyane idéalisée par les théoriciens de l'expédition de Kourou.

Thibaud Martinetti

Éclairage : les herbiers du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel

En 2021, SwissCollNet a lancé un appel à projets de portée nationale visant à améliorer l'accessibilité aux collections d'histoire naturelle conservées en Suisse et à soutenir leur numérisation. L'appel faisait partie d'une série de mesures adoptées par la Confédération à la suite d'un rapport sur l'état des collections naturalistes helvétiques que l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) a publié en 2019³⁴. Le document avait mis en évidence la richesse significative du patrimoine scientifique de notre pays, mais avait aussi constaté des lacunes considérables à l'échelle du traitement de ces collections, lacunes créant des obstacles à leur exploitation appropriée par la communauté scientifique. L'appel de SwissCollNet a donc constitué un premier pas important vers de meilleures stratégies de valorisation de ce matériel.

À l'occasion de la parution du rapport de la SCNAT, nous avons fait remarquer que l'enquête se taisait au sujet de l'utilité de combiner un travail de compréhension historique avec les initiatives pour la promotion des collections naturalistes³⁵. Dès lors, cette absence caractérisait également l'appel à projets de SwissCollNet. Pourtant, l'étude du passé d'une collection constitue une étape essentielle pour une prise en charge adéquate des spécimens : elle permet notamment d'interroger leur origine, de quantifier les pertes éventuelles, de relever des erreurs de classification et leurs sources, de questionner les choix de conditionnement, etc. Le sous-projet « Botanistes neuchâtelois » illustre bien cette nécessité. Les recherches que l'équipe du sous-projet mène sur les pratiques savantes du botaniste Jean-Frédéric Chaillet sont souvent confrontées au besoin de porter un regard rétrospectif sur les échantillons, ainsi sur que les manuscrits du Neuchâtelois. Cela est d'autant plus fondamental que, comme nous le savons, les parts botaniques de Chaillet aujourd'hui conservées à l'Herbarium de l'Université de Neuchâtel appartiennent au Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Neuchâtel, tout comme la grande majorité des spécimens anciens de l'Herbarium.

À cause du manque de place, en 1918, ils sont déménagés depuis le Collège Latin – où le musée siégeait depuis 1835 – à l'Institut de botanique. Afin de mieux apprécier l'étendue et le contenu de ses collections végétales avant ce transfert, le Muséum d'histoire naturelle vient d'engager des fonds pour une recherche dont nous partageons ici quelques résultats préliminaires. Elle couvre la période comprise entre 1829 et 1918, puisque l'histoire des collections de végétaux de l'institution démarre avant 1838, date de la naissance officielle et administrative du Muséum d'histoire naturelle et d'ethnographie. En 1835, alors que le musée est encore le Cabinet d'histoire naturelle de la Ville, Paul Louis Auguste Coulon lui offre en effet son herbier, riche de 15 000 spécimens. En raison de sa portée symbolique, ce cadeau est souvent mentionné comme l'acte fondateur de l'herbier du Muséum. Néanmoins, n'oublions pas qu'à cette époque le Cabinet avait déjà réceptionné non seulement des graines provenant de Calcutta (1829) et aimablement partagées avec Augustin Pyramus de Candolle à Genève, mais aussi l'intéressante collection de plantes brésiliennes envoyées par Léo DuPasquier en 1832 ; aujourd'hui

³⁴ Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), *National significance of natural history collections in Switzerland. Archives and resources for modern science*, Berne, SCNAT, 2019.

³⁵ Rossella Baldi, « L'achat de l'herbier de L'Héritier de Brutelle : un malentendu historiographique », *Archives des sciences*, vol. 71, 2020 p. 22-24.

encore, les spécimens non conditionnés de cet ensemble sont conservés à l'intérieur de pages manuscrites tirées des registres de la manufacture d'indiennes de la famille de l'expéditeur. Rappelons en outre qu'en 1833 la Ville de Neuchâtel avait acheté les collections d'histoire naturelle de Louis Agassiz grâce au concours du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III et du comte Louis de Pourtalès ; elles comportaient entre autres un herbier de 3 000 échantillons. Les années 1830 représentent par ailleurs une décennie très féconde pour ce qui concerne les donations botaniques. Par conséquent, en 1837 le musée accueille des plantes de Podolie (région située au centre-ouest de l'Ukraine), un herbier de plantes vasculaires du canton de Neuchâtel offert par Charles-Henri Godet, ainsi qu'une collection de végétaux suisses provenant de Louis de Marval ; en 1838, Charles Joseph Latrobe ramène des plantes et des graines des Antilles et finalement en 1839 Chaillet lègue son herbier. D'autres ensembles rejoindront ce noyau avant 1918. Parmi ceux-ci, deux achats sont particulièrement significatifs. D'abord, celui de la prestigieuse collection de bryophytes de Léo Lesquereux, effectué en 1889 grâce à l'intervention du banquier Fritz Berthoud. Une sélection de spécimens américains est prêtée au Jardin botanique de New York en 1912, qui obtient la permission du Muséum de garder une partie des doubles. En 1900, c'est au tour de l'acquisition de l'herbier de Charles-Henri Godet, réalisée avec l'aide de plusieurs mécènes neuchâtelois. Godet avait eu tout juste le temps de mener à bien la révision des herbiers du Muséum entre 1877 et sa mort, survenue en 1879.

Comme cela est parfois le cas lorsqu'on se penche sur l'histoire des collections d'histoire naturelle, l'étude de l'évolution des herbiers du Muséum se heurte au problème de la perte de sources essentielles. Dès lors, l'enquête demeure morcelée, car on déplore l'égarement des procès-verbaux de la Commission du Muséum pour la période 1838-1883 et du registre des dons. De surcroît, on constate que la mémoire « interne » à l'institution relativement au destin de ses herbiers n'est pas sans failles. Pour preuve, pendant une séance de la Société neuchâteloise des sciences naturelles de 1869 le directeur du musée Louis Coulon se réfère au don de l'herbier de son père Paul Louis Auguste, mais se trompe sur le véritable contenu de la collection³⁶. Les données contenues dans « Le Musée d'Histoire Naturelle de Neuchâtel » manuscrite que Paul Godet rédige avec le concours de Maurice de Tribolet et de Louis Favre pour l'Exposition nationale de Genève de 1896³⁷ méritent également d'être maniées avec circonspection. Par chance, la disparition des sources manuscrites n'a pas affecté trop lourdement les herbiers. Des sources manuscrites qui accompagnaient autrefois les plantes, comme le catalogue de l'herbier Coulon, les cahiers Chaillet, le recueil des « Etiquettes autographes des botanistes européens etc. » par Charles-Henri Godet et le « Catalogue des Plantes à l'herbier du Musée de Neuchâtel » que ce dernier entame entre 1845-1846, ont été conservées.

Les rapports d'activité et de gestion que le Muséum rend annuellement à la Ville de Neuchâtel à partir de 1875 viennent heureusement à notre secours et se révèlent une source d'information à la fois fiable et assez complète³⁸. Ils nous apprennent que d'importants travaux de classement et de nettoyage ont été entrepris avant le transfert des plantes, en commençant par l'herbier de Godet : la révision de ses 200 paquets contenant 25 à 28 000 exemplaires est confiée à une certaine M^{lle} Ribordy en 1906. Avec l'arrivée de la guerre, la mise au net de l'herbier prend de l'ampleur, dans le but de fusionner les collections végétales qui le composent. En 1910, celles-ci se répartissent

³⁶ « Séance du 25 novembre 1869 », Bulletin de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, 1867- 1870, vol. 8, 1870, p. 368-369. Sur cette erreur, v. R. Baldi, « L'achat de l'herbier de L'Héritier de Brutelle », art. cit.

³⁷ Paul Godet, Maurice de Tribolet, Louis Favre, « Le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel », 1896, Neuchâtel, Archives du Muséum d'histoire naturelle.

³⁸ *Rapports du Conseil communal au Conseil général sur sa gestion et sa comptabilité* (1876-1888), Neuchâtel, 1876-1888 et *Rapports du Conseil communal au Conseil général sur la gestion et les comptes*, Neuchâtel, 1888-1970, Neuchâtel, Archives de la Ville (désormais AVN), B 214.03.02.

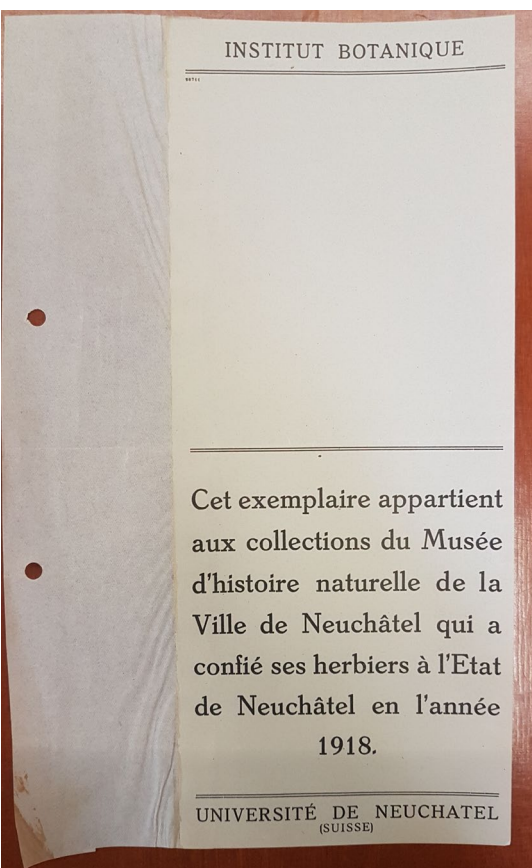


Fig. 1 – Une des étiquettes apposées sur les planches de l'herbier du Muséum de Neuchâtel pour les distinguer des plantes de l'Université, Neuchâtel, Archives de la Ville.

encore entre l'herbier général, l'herbier neuchâtelois et plusieurs autres collections particulières (Lesquereux, Godet, Piaget, bois, graines, etc.)³⁹. Les opérations se déroulent sous la direction du Prof. Henri Spinner et sont menées par M^{lle} Berthe Stähli. Il en résulte une « véritable hécatombe », comme le dit le rapport pour 1914 : le musée se sépare de nombre d'échantillons d'origine incertaine ou en mauvais état et des papiers tachetés et rongés.

Le déménagement des herbiers au Mail en 1918 ne fait pas l'objet d'une convention écrite spécifique entre le Canton et la Ville. La raison en est simple : c'est la convention qui règle le dépôt à l'Université des encombrantes collections géologiques et paléontologiques du musée, déplacées à la même date, qui fait office de référence⁴⁰. Le rapport d'activité pour 1916 souligne à ce propos que le transfert des végétaux ne vise pas le mélange des herbiers communaux avec les herbiers cantonaux, la place à l'Institut botanique « étant suffisante pour qu'ils puissent exister côte à côte ». La convention stipule du reste que des étiquettes spéciales soient apposées sur les spécimens du Muséum pour les distinguer. Celles qui sont destinées à l'herbier sont livrées en 1922 (fig. 1). En vérité, le Muséum ne fait que déléguer la conservation et l'entretien de ses collections au Département de l'instruction publique ; s'il accorde l'accès aux collections aux étudiants et aux membres du corps professoral, il maintient le droit de décider à qui les spécimens peuvent être montrés et comment ils doivent être utilisés. À notre connaissance, aucun avenant n'est venu depuis modifier ces conditions, mais les recherches sur les herbiers du musée se poursuivent actuellement.

Rossella Baldi

Le fonds Chaillet

Après deux ans de travail, le fonds Chaillet est sur le point d'être entièrement inventorié. S'il était connu depuis longtemps qu'il comportait d'une part une riche correspondance passive et une bibliothèque conservée à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel (BPUN) et, d'autre part, un herbier et des cahiers conservés à l'Université de Neuchâtel (UniNe), il s'agissait d'authentifier, de coter et de décrire chacune des entités de ce riche fonds historique et scientifique neuchâtelois. La bibliothèque léguée par Jean-Frédéric Chaillet se compose de près de 267 volumes imprimés. L'entier a fait l'objet d'une minutieuse description et d'une cotation par Alain Maeder, à la BPUN. Près de 80 cahiers manuscrits ont pu être authentifiés par son écriture. Leur contenu a été décrit, ce qui a permis ensuite de les classer par discipline. Plusieurs d'entre eux correspondent à des volumes de la bibliothèque ou à des herbiers. Ils seront cotés et remis à la BPUN pour être conservés avec les autres manuscrits. La riche correspondance passive a été répertoriée et plusieurs correspondances actives ont été

³⁹ « Evaluation du Musée d'histoire naturelle faite en vue de l'assurance du dit musée. Mai 1910 », AVN, « Direction des Finances / Musée d'histoire naturelle », boîte non inventoriée.

⁴⁰ « Convention concernant le transfert à l'Université de Neuchâtel, des collections de géologie et de paléontologie du Musée d'histoire naturelle de la Ville de Neuchâtel », 23 juillet 1918, AVN, « Direction des Finances / Musée d'histoire naturelle », boîte non inventoriée.

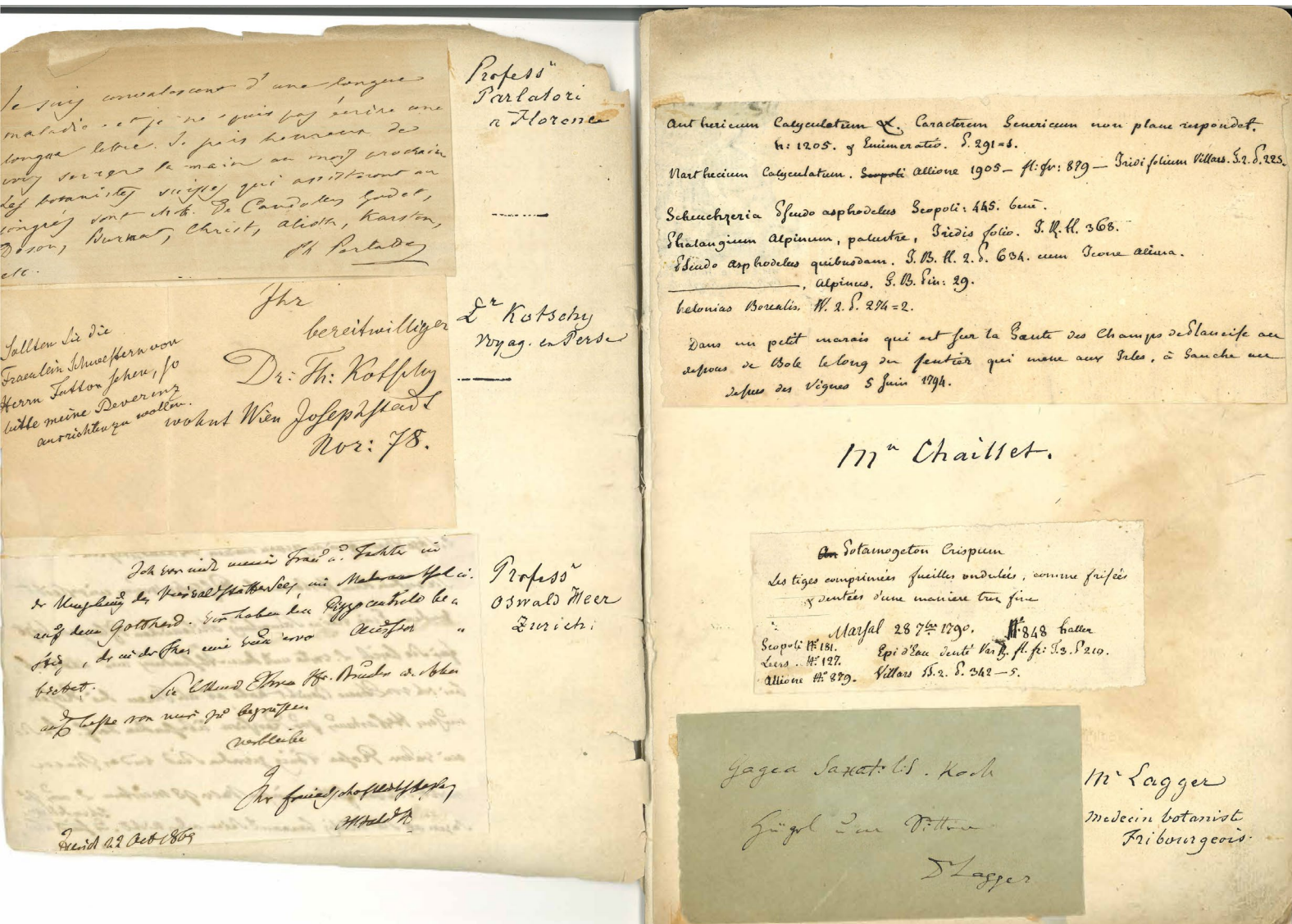


Fig. 1 – Première double-page du cahier intitulé « Etiquettes autographes de Botanistes Européens & étrangers avec lesquels j'ai été plus ou moins en relation », comportant les écritures du Prof. Parladori, du Dr Kotschy et du Prof. Oswald Heer, sur la page de gauche, ainsi que de Messieurs Chaillat et Lagger, sur la page de droite.

retrouvées à Genève, Paris, Leiden, ou Uppsala. Une retranscription des lettres les plus importantes est en cours. L'herbier avait été décrit par Godet, à la mort de Chaillat, comme « riche et précieux, surtout en plantes suisses », mais il était difficile de connaître la partie qui avait été jetée au cours du temps, en raison du mauvais état de conservation. C'est maintenant chose faite grâce à la comparaison entre les herbiers retrouvés et les cahiers décrivant l'état des herbiers peu avant la mort de Chaillat. Plus de 2000 planches d'herbiers de plantes à fleurs ont été retrouvées dans l'herbier suisse de Neuchâtel, authentifiées et répertoriées, sur les près de 2500 citées ; 855 spécimens de bryophytes et 600 spécimens de lichens composent ses herbiers reliés ; les six volumes d'équivalents pour les champignons sont encore en cours d'inventaire.

Le fonds Chaillat surprend donc par sa richesse et sa diversité. Il ne fait aucun doute qu'à la quantité est également liée une grande qualité, tant la méticulosité de l'auteur transparaît dans la rédaction de ses cahiers, le collage des échantillons dans les herbiers

reliés ou la compilation des listes d'espèces. Il s'agit maintenant d'une part d'analyser le contenu scientifique de toutes ces données et d'autre part de se pencher sur l'histoire de ce personnage, singulier par sa modestie autant que par ses méthodes d'autodidacte.

Un cahier mystérieux qui n'est pas de Chaillet !

Parmi les quelques cahiers dont l'authentification a permis de dire qu'ils n'étaient pas de la main de Chaillet, se trouve un cahier de 38 pages intitulé « Etiquettes autographes de Botanistes Européens & étrangers avec lesquels j'ai été plus ou moins en relation ». Or, comme les autres cahiers, il n'est ni daté, ni signé. Il s'agit d'un recueil d'étiquettes d'herbier collées vis-à-vis du nom de l'auteur et de quelques notes biographiques (fig. 1). Exactement 171 étiquettes y figurent, donnant à ce cahier une ampleur certaine, au vu du nombre de botanistes qu'aurait ainsi côtoyés l'auteur anonyme.

Pourquoi collectionner des étiquettes de botanistes ? Qui pouvait en être l'auteur ? Ce cahier a-t-il encore un intérêt aujourd'hui ? Autant de questions qui vont nous suivre ces prochains temps en parallèle à notre travail sur Chaillet, qui fait d'ailleurs partie des botanistes répertoriés. D'après les quelques dates y figurant, ce cahier date du XIX^e siècle, peut-être même plutôt du milieu ou de la seconde moitié de ce siècle. Il apporte donc un éclairage supplémentaire sur la botanique neuchâteloise et les personnes qui l'ont pratiquées, mettant en perspective ce que nous savons déjà sur Jean-Frédéric Chaillet.

Mathias Vust, pour l'équipe « Chaillet »

PUBLICATIONS

Liste complète des publications de l'équipe sur <https://botanical-legacies.unine.ch>

Articles (1^{er} novembre 2021-31 mars 2022 et à paraître)

BALDI Rossella, « Introduction. "M. Bertrand ne fera autre usage de mon exemplaire que de le lire" : les ambiguïtés d'Élie Bertrand », in Rossella Baldi (dir.), *Élie Bertrand (1713-1797) entre science, religion, préceptorat et journalisme*, Genève, Éditions Slatkine, à paraître en 2022.

BALDI Rossella, MANSION Guilhem, « Pierre-Victor de Besenval, ou la botanique à l'épreuve du goût de l'amateur », in Andreas Affolter, Guillaume Poisson (dir.), *Pierre-Victor de Besenval (1721-1791) : une vie au service de la couronne française*, à paraître.

BESSON Perrine, « Le voyage entravé : enjeux de l'obstacle naturel dans l'*Histoire des plantes de la Guiane Française* de Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet », actes de la journée d'étude *État de la recherche sur les récits de voyage entre l'Europe et l'Amérique latine (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Matthias Soubise et Daniel Lopez (dir.), à paraître en 2022 dans *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*.

COOK Alexandra, « Plant Science and Technology », in Jennifer Milam, David Mabberley, Annette Giesecke (dir.), *A Cultural History of Plants in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, Londres, Bloomsbury Academic, 2022, vol. 4, p. 85-109.

COOK Alexandra, « Rousseau's Divine Botany and the Soul », in Predrag Cicovacki (dir.), *The Human Soul: Essays in Honor of Nalin Ranasinghe*, Wilmington, Malaga, Vernon Press, 2021, p. 69-80.

DI MAIO Edouard, VUST Mathias, GRANT Jason, « La contribution de Jean-Frédéric Chaillet à l'œuvre de Jean Gaudin », *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, t. 142, à paraître en 2022.

- GUGGISBERG Alessia, MANSION Guilhem, « Herbarien als kartografische Quellen: Reise des Schweizer Botanikers Hans Ernst Hess ins Vorkriegsängola », in Michael Gasser, Meda Diana Hotea (dir.), *Die Welt in der Kartentrübe: 50 Jahre Kartensammlung an der ETH-Bibliothek*, Petersberg, Michael Imhof Verlag, à paraître en 2022.
- LÉCHOT Timothée, MANSION Guilhem, « L'adoubement linnéen de Rousseau : James Edward Smith taxonomiste et la *Rousseau simplex* », *Archives internationales d'histoire des sciences*, n° 72, à paraître en 2022.
- MANSION Guilhem, « Les gentianes de Rousseau – Fugaces, pourprées ou du plus beau bleu que l'on puisse imaginer ! », *Gentianes actualités*, n° 37, à paraître en 2022.
- MARTINETTI Thibaud, « L'Autre Jésuite : civilisation, exploration et espionnage dans le récit de voyage de Fusée-Aublet en Guyane (1762-1764) », actes de la journée d'étude *État de la recherche sur les récits de voyage entre l'Europe et l'Amérique latine (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Matthias Soubise et Daniel Lopez (dir.), à paraître en 2022 dans *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*.
- MARTINETTI Thibaud, MANSION Guilhem, « Un Argonaute aux prises avec un apothicaire : rhétorique et botanique dans la controverse des muscadiers en Île de France (1753-1757) », *Revue d'histoire des sciences*, n° 75, à paraître en 2022.
- VUILLEMIN Nathalie, « Savoirs déplacés : quand les nouveaux territoires font vaciller la science européenne », *Viatica*, n° 10, à paraître en 2023.
- VUILLEMIN Nathalie, « Seeing and Telling the Invisible: Problems of a New Epistemic Category in the Second Half of the 18th Century », *Intellectual History Review*, à paraître en 2022 ou 2023.
- VUST Mathias, DI MAIO Edouard, GRANT Jason, MAEDER Alain, « La bibliothèque de Jean-Frédéric Chaillet », *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, t. 142, à paraître en 2022.
- VUST Mathias, DI MAIO Edouard, RIAT Eva, GRANT Jason, « Mi-livres, mi-herbiers, les herbiers reliés de cryptogames (bryophytes, champignons, et lichens) de Jean-Frédéric Chaillet », *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, t. 142, à paraître en 2022.
- VUST Mathias, DI MAIO Edouard, RIAT Eva, NOIRJEAN DE CEUNINCK Martine, GRANT Jason, « Authentification des cahiers de Jean-Frédéric Chaillet », *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, t. 142, à paraître en 2022.

Communications (1^{er} novembre 2021-31 mars 2022)

- BALDI Rossella, MANSION Guilhem, « Pierre-Victor de Besenval : la botanique à l'épreuve du goût de l'amateur », colloque « Pierre-Victor de Besenval (1721-1791). Une vie au service de la couronne française », Château de Waldegg, Feldbrunnen-St. Niklaus, 19 novembre 2021.
- BALDI Rossella, « Taste or method on display. Debating scientific legitimacy through natural history collections in the second half of the 18th century », congrès « 2021 History of Science Society annual meeting », États-Unis d'Amérique, en ligne, 21 novembre 2021.
- BESSON Perrine, « Du compte-rendu botanique au récit viatique : le cas de l'*Histoire des plantes de la Guiane Française* de Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet », journée d'école doctorale CUSO littérature française « Histoire matérielle et histoire des idées », Neuchâtel, 19 novembre 2021.
- BUNGENER Patrick, LÉCHOT Timothée, « La nature des plantes », cycle de conférences « Rousseau et la nature », Maison de Rousseau et de la littérature, Société Jean-Jacques Rousseau, Genève, 22 février 2022.

- COOK Alexandra, « Décoloniser l'histoire de la botanique au XVIII^e siècle », cycle de conférences « Méthode naturelle », Université de Neuchâtel, 10 février 2022.
- DUPASQUIER Pierre-Emmanuel, LÉCHOT Timothée, « Les herbiers de Rousseau au cœur d'un projet interdisciplinaire et numérique », cours « Expansion des savoirs », École polytechnique fédérale de Lausanne, 15 décembre 2021.
- GRANT Jason, « L'esprit naturaliste des botanistes neuchâtelois du 18^{ième} siècle », Cercle ornithologique et de sciences naturelles d'Yverdon-les-Bains, Yverdon-les-Bains, 10 février 2022.
- LÉCHOT Timothée, « Le botaniste loup-garou : l'herborisation entre exil et retraite chez Jean-Jacques Rousseau », cours « Se mettre au vert ? Campagnes et utopies rurales au 18^e siècle », Université de Bâle, 30 novembre 2021.
- LÉCHOT Timothée, « The Werewolf Botanist: Jean-Jacques Rousseau and Herborisation between Exile and Retreat », The Haydn Mason Lecture, British Society for Eighteenth-Century Studies 51st Conference, « Indifférence and Engagement », Université d'Oxford, en ligne, 7 janvier 2022.
- LÉCHOT Timothée, VUILLEMIN Nathalie, « Monstres végétaux et plantes exotiques : le point de vue de Jean-Jacques Rousseau », Université du troisième âge, Université de Neuchâtel, 4 février 2022.
- MARTINETTI Thibaud, « Le merveilleux entomologique au XIX^e siècle : Michelet, Fabre et Maeterlinck », Société neuchâteloise des sciences naturelles, Neuchâtel, Muséum d'histoire naturelle, 8 décembre 2021.
- VUILLEMIN Nathalie, « Manques et blancs dans les corpus manuscrits des voyageurs savants », séminaire « Les littératures de voyage au XVIII^e siècle », Lyon, École normale supérieure, 24 novembre 2021.
- VUILLEMIN Nathalie, « Traduire la botanique exotique : l'exemple de Michel Adanson », séminaire ISIT « La circulation des savoirs de la nature entre les disciplines et les cultures », Besançon, Université de Franche-Comté, 9 mars 2022.

Communication à venir

- LÉCHOT Timothée, RUSQUE Dorothée, « Entre bibliothèques et musées : la patrimonialisation des herbiers de Jean-Jacques Rousseau », Sixièmes Journées suisses d'histoire « La nature », Panel « La nature en bibliothèque au 18^e siècle : études de cas helvétiques », organisé par Rossella Baldi et Valérie Kobi, Genève, 29 juin-1^{er} juillet 2022. Avec la participation de Martine Noirjean de Ceuninck et Patrick Bungener.

Échos médiatiques

- « Jean-Jacques Rousseau, le proscrit de Genève », *L'invitation au voyage*, Arte, 28 février 2022 (avec la participation de Pierre-Emmanuel DuPasquier et Timothée Léchet) : [lien](#)
- « Le dernier herbier de Jean-Jacques Rousseau livre ses secrets aux chercheurs », *Couleurs locales*, RTS, 20 janvier 2022 (avec la participation de Martine Noirjean de Ceuninck, Dorothée Rusque et Jérémy Tritz) : [lien](#)
-